RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

SAS
A2BCHAINZ
Au capital social de :
1 000 €
Siège social :
18 RUE DU TIR 78600 MAISONS LAFFITTE

ACTE DE NOMINATION DU PRESIDENT et du DIRECTEUR GENERAL

Décision collective portant sur la nomination du président.
Les soussignés représentant 100% du capital social,

Prénom	BA THO		
Nom	LE		
Pourcentage de part social		55%	soit 550 €

et

Prénom	LAN CHI		
Nom	LE		
Pourcentage de part social		45%	soit 450 €

Soit au total 100% du capital présent

A l'issue de la signature des statuts de ladite société a convenu ce qui suit :

Les associés nomment comme président de la Société:
Prénom BA THO
Nom LE
et en Directeur général
Prénom LAN CHI
Nom LE

- Cette nomination est faite pour prendre effet ce jour pour une durée illimitée sauf démission ou révocation par décision des associés représentant plus de la moitié des actions.
- Dans les rapports avec les tiers, le président est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toutes circonstances au nom de la société sous réserve des pouvoirs que la loi attribue expressément aux associés.
- Dans les rapports entre associés, le président a tous les pouvoirs pour engager la société, à l'exception des actes suivants qui nécessitent une autorisation préalable des associés réunis en assemblée générale ordinaire :
o Engagements financiers ou engagements ayant des conséquences financières d'un montant supérieur à 30 000,00 €.
o Embauche de personnel cadre et fixation de leur rémunération.
o Prise de participation dans d'autres sociétés.
En rémunération de ses fonctions et des responsabilités en découlant, le président et le Directeur Général ne recevront aucune somme pour le moment.

Le président			Le Directeur Général
Prénom	BA THO	et	LAN CHI
Nom	LE		LE

déclare accepter ces fonctions et ne tomber sous le coup d'aucune incompatibilité, interdiction ou déchéance prévue par la loi.
Tous les pouvoirs sont donnés au porteur d'un original ou d'une copie des présentes pour procéder aux formalités légales de publicité.

Fait à : MAISONS LAFFITTE Le : 04/10/2024

Le président :	Le Directeur Général :
Prénom BA THO	LAN CHI
Nom LE	LE

« Signature précédée de la mention bon pour acceptation des fonctions de Président »

Bon pour acceptation des fonctions de Président

[redacted]

« Signature précédée de la mention bon pour acceptation des fonctions de Directeur Général »

Bon pour acceptation des fonctions de Directeur Général.

[redacted]

en 4 originaux et 4 copies.

LLC

LLC